

Gestion des bords de rivières et cours d'eau

Des modes de gestion efficaces, avec une exploitation durable, raisonnée et rentable,



Gestion des bords de rivières et cours d'eau

Ripisylves et bords de rivière : une visite de terrain pour tous les acteurs du territoire en compagnie du préfet Laurent Carrié

Le mot ripisylve désigne tous les arbres et toutes les haies champêtres qui se développent en bord de rivière. Les ripisylves rendent de nombreux services essentiels à nos territoires et à nos agricultures et notamment en matière de climat, de biodiversité, de paysage, et de qualité de l'eau. L'enjeu est d'autant plus important, que dans le Gers l'essentiel de l'eau potable provient des rivières. Les ripisylves font aussi l'objet de prélèvements massifs du fait d'une forte demande en biomasse et notamment en bois énergie.

Les bords de cours d'eau et leur ripisylve doivent être gérées en conséquence. Il est nécessaire que toutes les parties prenantes puissent se concerter et définir des modes de gestion qui répondent à tous ces objectifs.

Dans ce contexte, le préfet du Gers a proposé à Arbre et Paysage 32 et le Syndicat Mixte Adour Amont d'organiser une visite de terrain début octobre pour échanger sur le sujet en s'appuyant sur des cas concrets et un retour d'expérience de 35 années de gestion. Les responsables du département en charge gestion et aménagement de notre territoire ont été conviés ainsi que les principaux organismes techniques concernés : chambre d'agriculture, agence de l'eau, services de l'État, fédération de Chasse, CAUE, opérateurs de travaux agricoles, acteurs de l'environnement...

Cette visite a permis de constater qu'il existe des modes de gestion efficaces et peu coûteux et des possibilités d'exploitation durable, raisonnée et rentable, permettant de concilier tous les usages, et au bénéfice de tous. Trois sites ayant fait l'objet de modalités d'implantation, de gestion et d'exploitation différentes sur le ruisseau du Lys à Tourdun près de Marciac ont été présentés.